

2TS INVESTISSEMENT

**Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 €**

Siège social : SERRES-CASTET - 64121 - 6, rue des Fougères

891.631.343 R.C.S. PAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MAI 2026

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2025**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 651.660 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	651.660 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	380 €
Pour former un bénéfice distribuable de	652.040 €
Au compte « autres réserves »	651.714 €
Le solde	326 €

En totalité au compte « report à nouveau », qui s'élève ainsi à 326 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 mai 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente



Copie certifiée conforme
à l'original
Le représentant légal

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025			31/12/2024
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais de développement		
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		
	Fonds commercial		
	Autres immobilisations incorporelles		
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains		
	Constructions		
	Installations tech., mat. et outillage indus.		
	Autres immobilisations corporelles		
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)		
	Participations	910 750	910 750
	Titres imm. de l'activité de portefeuille		
	Créances rattachées à des participations		
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		
Total de l'actif immobilisé (III)		910 750	910 750
904 750			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS		
	Matières premières, approvisionnements		
	En-cours de production		
	Produits finis		
	Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes		
	CREANCES (2)		
	Créances clients et comptes rattachés	157 781	157 781
	Autres créances		
	Charges constatées d'avance		
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
	Actions propres		
	Autres titres		
	Instruments financ. à terme et jetons détenus		
	Disponibilités	164 833	164 833
	Total de l'actif circulant (IV)		
	322 614		
	545 032		
	Frais d'émission des emprunts (V)		
	Primes de remboursement des emprunts (VI)		
	Ecart de conversion et différences d'évaluation		
	Actif (VII)		
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 233 364	1 233 364
			1 449 782

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

157 781

81 881

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 3 000)	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	186 286	
	Report à nouveau	380	56
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	651 660	422 323
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	841 626	425 680
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	Total des provisions		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	319 287	397 036
	Emprunts et dettes financières divers (2)		303 161
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 738	2 906
DETTES DIVERSES	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	70 714	321 000
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	391 739	1 024 103
TOTAL PASSIF	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 233 364	1 449 782
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		651 659,84	422 323,48
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		151 022	704 816
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat ^{1/2}

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée Production immobilisée Subventions Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles Autres produits				
Total des produits d'exploitation					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			7 174	10 681
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation			7 174	10 681
RESULTAT D'EXPLOITATION				(7 174)	(10 681)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 174)	(10 681)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	663 500	436 509
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		4 683
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		663 500	441 191
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	4 667	8 187
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		4 667	8 187
RESULTAT FINANCIER		658 833	433 004
RESULTAT COURANT avant impôts		651 660	422 323
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		663 500	441 191
Total des charges		11 841	18 868
RESULTAT DE L'EXERCICE		651 660	422 323
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 233 364 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage un **résultat de 651 660 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

La société applique à partir de cet exercice le règlement ANC n°2022-06 modifiant le Plan Comptable Général. La mise en oeuvre de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable d'application prospective et s'est traduite par des ajustements de présentation et par le reclassement de certains comptes, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires.

Le règlement introduit notamment les changements suivants :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel
- Suppression de la technique du transfert de charges

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Options comptables et fiscales

Le traitement comptable relatif aux frais d'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.

Le traitement comptable relatif aux frais d'acquisition des titres de participation n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.

Le traitement comptable relatif aux coûts d'emprunt engagés pendant la période de production d'immobilisations corporelles ou incorporelles n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.

Les frais de constitution, de transformation et de 1er établissement sont comptabilisés en charges sur l'exercice ou cours duquel ils ont été engagés.

Le traitement comptable relatif aux coûts de développement n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.

Le traitement comptable relatif aux frais d'émission d'emprunt n'a pas fait l'objet d'option à ce jour.